

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2022B_09_052

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-deux, le 9 septembre à 14h00, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

EXCUSÉS :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOGICIEL RH

Monsieur le Président expose que le logiciel actuel Berger Levraut pour les Ressources Humaines est obsolète et qu'il convient d'en acquérir une version actualisée pour 2023.

Monsieur le Président explique qu'e-collectivités a présenté un devis pour l'acquisition d'un nouveau logiciel Berger Levraut pour les Ressources Humaines décomposé comme suit :

- Abonnement annuel et connecteur BL pour 5 100 € HT
- Prestations et mise en service, formation et paramétrage de l'organigramme, pour 21 187.20 € HT
- Soit un total HT de 26 287.44 € HT, 30 114.64 € TTC

Considérant la proposition d'e-collectivités,

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau sur le devis relatif à l'acquisition d'un nouveau logiciel Ressources Humaines, tel que présenté ci-dessus, et pour l'autoriser à signer ledit devis.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve le devis présenté par e-collectivités pour l'acquisition d'un nouveau logiciel Ressources Humaines, d'un montant de 30 114.65 € TTC.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit devis.

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le 22/09/2022 SLO

ID : 085-248500563-20220909-2022B_09_052-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 9 septembre 2022

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU

Mise en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes le : / /

Auteur de l'acte : Michel BOSSARD, Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise